

Après l'arrêt de la CEDH contre la Turquie , le site internet de la CEDH est victime d'une cyberattaque

La cyberattaque, dont l'origine n'a pas encore été identifiée (suivez notre regard) et qui a duré plusieurs heures, a eu lieu "à la suite du prononcé de l'arrêt" rendu public mardi 22 décembre 2020 à 15H00 (14H00 GMT) concernant entre autres la détention depuis novembre 2016 dans les geôles turques du leader pro-kurde Selahattin Demirtas,

a précisé la CEDH, depuis son siège français à Strasbourg. Cette "cyberattaque de grande ampleur (...) a rendu

temporairement inaccessible" le site internet de la Cour, a indiqué la CEDH, qui "déploie vivement cet incident grave".

Selon le service de presse de la Cour, l'attaque a duré jusqu'à mercredi 23 décembre 2020 matin.

"Nous considérons les suites que nous entendons réserver à cette affaire", a dit le service de presse de la Cour.

C'est la deuxième fois que la CEDH est victime d'une cyberattaque, "mais celle-ci est de grande ampleur",

source : service de presse.de la CEDH

